



# MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle 20 €  
Abonnement revue CEGRA 16 €

## INFOS

Membre du CEGRA — Affiliée à la  
Fédération Française de Généalogie

Site: www.maurienne-genealogie.org siège: 10 rue du Bourneau 73300 Villargondran 04 79 59 80 83 e-mail duc-joseph@wanadoo.fr

juillet 2005

n° 89

### Calendrier :

#### Juillet Août

Permanence du mercredi à partir de 17 h  
assurée par des membres de l'association.

Recherche dans la base du club, prêt de documents, divers

Jean Marc DUFRENEY et Jo Duc restent à votre écoute pour d'éventuelles rencontres, car il serait dommage de ne pas rencontrer les sociétaires qui profitent de leurs vacances pour visiter la Maurienne.

#### Réunion du CA

9 août 2005

Le Président demande de l'excuser d'avoir provoqué cette réunion au milieu de l'été, mais il précise qu'elle était nécessaire pour prendre certaines décisions qui permettent de ne pas ralentir l'activité du club, et d'offrir dès maintenant de nouvelles possibilités aux sociétaires.

#### Généabank :

Le principe étant connu, Jean Marc responsable de cette opération nous informe qu'un premier envoi de 13 000 actes de mariages pouvait dès à présent être consulté par tous les adhérents qui possèdent internet, et qui ont dû recevoir leur numéro de code d'accès. Un deuxième envoi, d'environ 45 000 actes vient d'être fait, et sera prochainement mis en ligne par les responsables de Généabank

Sachant que nous recevons un nombre de points équivalent au nombre d'actes versés, nous avons donc un stock de points à gérer. Ces points permettent d'obtenir des renseignements sur les actes trouvés dans Généabank.

Dans un premier temps, nous avons décidé d'attribuer :

- 1/3 des points systématiquement redistribués aux internautes.
- 1/3 des points seront, donnés à ceux qui font du dépouillement

- 1/3 des points seront gardés en fond de roulement, pour les nouveaux adhérents, ou pour être distribués sous forme de « prime » pour services rendus à M.G.

Une mise à jour des compteurs personnels sera effectuée tous les 4 mois, de même les accès et codes prennent fin sur demande personnelle ou avec l'arrêt du règlement de la cotisation annuelle

Plus de précisions dans l'article ci-joint, de plus, une visite du site généabank s'impose afin de connaître le fonctionnement de ce service. w.w.w.geneabank.org

#### Prêt de CD de l'état-civil

Voir article ci-après pour connaître le système des prêts des CD. Le bureau approuve la notice de fonctionnement et la fiche, qui

sont proposées aux adhérents pour obtenir des CD.

Il décide de fixer à 3 € par CD (plus le port) le prix de location des CD pour ceux qui désirent faire des recherches dans un village de leur choix.

J Duc

#### Relevé papier des dépouillements effectués

Des maquettes de relevés sont présentées et approuvées par le bureau.

Le Président explique en détail le calcul effectué pour déterminer le coût de la réalisation d'un relevé d'actes par commune, et propose différentes solutions pour déterminer le prix de vente, en tenant compte des coûts pratiqués par d'autres associations. Pour des raisons pratiques de fonctionnement, il a été décidé de déterminer un tarif à l'acte en tenant compte des frais fixes (couverture, reliure, impression) et frais d'envoi.

Pour les sociétaires qui désirent retirer leur(s) relevé(s) au local de la permanence ils bénéficieront d'une remise du port soit : 1 € 50, 4 € ou 5 € selon le poids. Une remise de 50 %, d'un maximum de 5 €, sera également accordée à tous les adhérents ayant effectué des dépouillements.

Le Président insiste sur le fait, que rien n'est figé, que ces informations et tarifs appliqués sont provisoires, et seront revus et éventuellement corrigés à l'avenir, après une période de rodage, et après avoir reçu toutes les remarques que pourraient nous faire nos adhérents.

J Duc

#### Réunions des mercredis

Ces réunions, ces rencontres, ces échanges entre sociétaires sont très prisés, et permettent à de nombreux adhérents en vacances en Maurienne, ou de passage, de faire connaissance avec les « locaux », de voir où et dans quel contexte nous « travaillons », et, quelquefois, avoir la surprise de trouver des cousins à l'occasion de ces rencontres.



## Mise à disposition des CD de l'Etat civil de Maurienne

Comme vous le savez, cela a été commenté dans nos Flash infos, nous ne pouvons plus comme par le passé mettre à disposition de nos sociétaires les CD de l'état civil que nous possédons.

Cependant, un accord a été passé (convention) avec les Archives Départementales, qui, comme nous, sont obligées de se soumettre à certaines règles administratives et à l'éthique sur la vente ou copie de CD.

Un « arrangement » a été trouvé, pour ne pas trop défavoriser nos adhérents, avec obligation morale de ne pas faire de copie de CD, et fournir en contre partie un travail de dépouillement pour la société.

Les règles de ces obligations sont reprises dans une fiche ci-jointe qui servira de demande de CD.

Je vous rappelle que les dépouillements ainsi obtenus figurent dans notre base de données, consultable uniquement par les membres de l'Association, et sur Généabank.

Nous mettons également en place des relevés « papier » des dépouillements Naissances Mariages Décès qui seront « vendus » à des tarifs raisonnables à nos adhérents.

Ce système se met lentement en place, et, évoluera au fil des mois et de vos remarques c'est pourquoi, nous vous demandons :

- de nous faire part de vos critiques ou suggestions.
- de faire du dépouillement en fonction de vos possibilités, temps, facilité de lecture d'actes ou autres.

Vous trouverez sur notre site internet les matrices correspondantes aux différents types de relevés, de même nous pouvons vous faire parvenir une disquette avec ces matrices N'hésitez pas à nous demander des renseignements complémentaires.

### Ce qu'il faut savoir :

Tous les villages ou communes sont « couverts » par de nombreux CD, (au minimum 8 pour un village), si vous désirez connaître les n° de CD qui correspondent à une période donnée de vos recherches, vous pouvez soit nous le demander (un timbre pour la réponse) ou le consulter sur le site des Archives Départementales : <http://www.sabaudia.org/v2/>

Vous comme nous, avons la même passion, la généalogie et tout ce qui en découle, vous comme nous, faisons partie d'une association qui regroupe ces « mordus » qui ont soif d'en savoir davantage sur leurs ancêtres, vous comme nous, donnons un peu de notre temps, en participant au dépouillement des actes d'état civil de la Maurienne.

D'avance nous vous remercions

Le Président **J Duc**

### **Proverbe Chinois**

*Oublier ses ancêtres, c'est un ruisseau sans source, un arbre sans racines*



*En début de réunion M. et Mme FAUCHER ne se doutent pas d'être assis à côté de leur cousine Mme DUPRAZ ....*

## Maurienne Généalogie sur Généabank

Vous l'attendiez depuis longtemps, voilà qui est fait. Les sociétaires internautes de Maurienne Généalogie ont reçu cet été leur code d'accès pour la consultation des actes en ligne via le système Généabank.

Rappelons que ce dernier est basé sur un échange de points entre associations participantes où chaque sociétaire de ces dernières peut consulter dans la limite des points dont il dispose, l'ensemble de la base de données.

Le but de ces lignes n'est pas d'en expliquer en détail le fonctionnement, mais plutôt la gestion des points au niveau de l'association. Pour le principe et la méthode de recherche, il vaut mieux se rendre directement sur le site de Généabank où plusieurs pages sont consacrées à cet effet.

Ceci n'est possible que grâce au travail de relevés qu'effectue nombre de nos sociétaires dont il faut ici saluer le courage et le dévouement.

Dans un premier temps, dix communes représentant environ 13 000 actes de mariages sont disponibles. D'ici peu, quarante-trois autres vont les rejoindre pour un total de 57 000 actes environ. D'ici quelques mois, les actes de baptêmes/naissances disponibles seront aussi consultables via le net.

**NB :** les actes comportant des astérisques à la suite des prénoms indiquent l'existence de renseignements complémentaires (origines, consanguinité, veuvage, etc..) qui ne figurent pas sur le net mais sont disponibles sur la version « papier » du relevé. Se renseigner auprès du président Jo Duc.

### **Le principe retenu est le suivant :**

Chaque quadrimestre, une remise à niveau des compteurs intervient, indépendamment de vos consultations. Les points non utilisés ne sont donc pas cumulables. Une nouvelle attribution de points est effectuée selon la répartition suivante :

- 33% des points du compteur de l'association sont redistribués aux sociétaires internautes.
- 33 % vont à ceux qui effectuent des relevés
- 33% sont gardés en réserve pour les nouveaux adhérents ou pour être distribués sous forme de « prime » pour services rendus à MG.

Vos accès et codes prennent fin avec l'arrêt de votre cotisation, après un rappel, au plus tard le 31 janvier de l'année suivante.

Chaque adhérent, nouvel internaute, ou qui n'a pas communiqué son courriel, devra me le faire parvenir rapidement, afin que je puisse lui attribuer un code d'accès. De même, pour la bonne marche du système, vous devrez m'informer de tout changement d'adresse email, sans quoi votre accès deviendrait caduque dès la mise à jour suivante. Pour toute communication au sujet de Généabank :  
jean-marc.dufreney@wanadoo.fr

J.M Dufreney

## Relevés mariages - naissances

Les feuilles de conseils pour les dépouillements seront bientôt disponibles sur le site en téléchargement. Attention à bien respecter les règles de saisie pour rendre le relevé exploitable :

- Aucune abréviation ne sera tolérée hormis celles très limitées figurant dans la feuille de conseils.
- N'utilisez aucun accent, tréma, cédille, signe de ponctuation.
- Vous pouvez saisir (pas obligatoire) les noms en majuscules. Mettez une majuscule à la première lettre du prénom.
- Éviter au maximum les variantes orthographiques fantaisistes pour les noms de personnes et de lieux. Ex : Lathoud, latoud, Latou, Lathout, lathou, lattou, latthou, ... Retenez l'écriture conservée actuellement et à défaut de la connaître, la plus répandue sur le registre. Pour les noms de lieux, respecter l'écriture de la colonne « communes » dans paroisses de Maurienne en latin, les lieux hors département 73 devant être, si possible, suivis du numéro du département actuel.
- Avant l'envoi de votre fichier, procéder à une première correction à l'aide des flèches du filtre qui vous permettent de repérer rapidement les erreurs et incohérences.
- Laissez bien un espace entre chaque mot.

**En pages supplémentaires:  
Texte et photos qui ont servi à  
élaborer un panneau sur  
« les RAPIN »  
Texte de M. Roux Georges**

## Relevés papier des dépouillements mariages

C'est parti, pour la réalisation et la diffusion des relevés papiers des mariages de Maurienne. (sauf quelques communes)

Lors de la dernière réunion le Président a présenté des maquettes de relevés papier aux membres du bureau pour avoir leur avis. Le principe de diffusion et les tarifs de vente ont été étudiés.

Vous en connaîtrez le détail lors du prochain flash infos, ou par internet. Nous avons calqué nos tarifs sur ceux couram-

ment pratiqués, et plus particulièrement ceux de nos voisins et amis du C.G.S.

Exemple: Albanne (1597/1904) 667 actes environ 7 € 50 - Albiez le Vieux (1648/1899) 1570 actes environ 19 € Fontcouverte (1647/1902) 2336 actes environ 28 €

Vous pouvez dès maintenant me questionner par internet, (duc-joseph@wanadoo.fr) pour connaître le prix de vente et le délai de livraison etc ...

J Duc

## L'orthographe des NOMS



Chacun de nous a dans ses ascendants des patronymes dont l'écriture varie au fil des ans. M CHOPPARD adhérent à Maurienne Généalogie me fait parvenir ce courrier accompagné d'un article sur ce sujet .

« Je viens d'avoir une réponse à une question que je vous avez posée il y a quelques années. J'avais remarqué que l'écriture du nom de Troccaz avait pas mal changé dans le temps puis vers la fin du XIX ème siècle l'écriture se stabilisait et devenait la même que l'on soit à Montgellafrey ou à Valmenier .  
Je pense que la réponse est dans ce courrier trouvé dans "la lettre de Geneanet "n°162 que je viens de recevoir. Soit:

*"En effectuant des recherches sur 400 ans je me suis aperçu que mon patronyme a évolué en sa forme actuelle à cause d'erreurs de retranscription. Quelles démarches dois-je entreprendre pour reprendre le patronyme d'origine: de Cuignieres ?"*

*La réponse de la CSGHF*

*Il n'y a pas de "bonne" et de "mauvaise" orthographe, en matière de nom de famille. Mais des orthographe dominantes (qui peuvent varier selon le temps - et le lieu - et surtout les rédacteurs d'actes), des formes déviantes, des variantes, des formes originelles, anciennes et modernes, des orthographe logiques et d'autres aberrantes.*

*Pour faire valoir ses droits sur une orthographe ou forme particulière, il faut pouvoir prouver, par des documents authentiques, un usage constant*



*M Chopard a profité de son passage pour demander des informations à notre trésorière.*

de la forme en question, ce qui est en fait rarement possible. L'orthographe des noms n'a été fixée en France que depuis 1885 (suite à l'incendie de l'état civil parisien en 1871, la reconstitution du fichier d'état civil qui eut lieu par la suite sur une trentaine d'années, et aussi aux tentatives de fausses identités reprises par des personnes ayant besoin de se refaire un casier judiciaire vierge, et qui trouvant l'occasion bonne, se déclaraient être nées à Paris, n'ayant plus de papiers etc. éternelle humanité) !

Il ne s'agit donc pas d'erreurs de transcription, mais de la coutume d'inscrire phonétiquement les noms (imaginez l'orthographe en Algérie au XIXème siècle, lorsque le déclarant a un accent du Gers et que l'officier de l'état civil est originaire d'Alsace ; les transcriptions phonétiques sont 'originales' et nous donnent parfois du fil à retordre pour retrouver la bonne piste).

Toujours restituer une coutume dans son contexte historique : avant l'école obligatoire de Jules Ferry (1882) nous sommes dans une civilisation de l'oral, alors qu'aujourd'hui nous sommes dans une civilisation de l'écrit.

Jean-Louis Beaucarnot & Chantal Cosnay,  
Pour la CSGHF

### TROMBINOSCOPE

*Pensez à m'envoyer une photo pour le  
trambinoscope. Merci.*

## ENTRAIDE

### N° 2222 M. François VERLAINE

49, Av Gustave Gailly 08000 Charleville Mézières  
vergen@wanadoo.fr

Je vous livre un extrait d'un acte de décès pouvant intéresser quelqu'un (j'ai la photo).  
+ 04/12/1716 Warcq (08) balthazar labothiere, + 30 ans, noyé, originaire de la paroisse Saint-Ravatte, province du genevois en Savoie.

### N° 2223 M. Marcel SAUNIER

5, Rond Point du Dague 02600 VILLIERS COTTERETS  
Recherche sur St Etienne de Cuines et alentours:

Tous renseignements sur la famille ROCHETTE Jean François ° 17.04.1760 St Etienne de Cuines marié en 1780 à VIARD Geneviève ° 08.09.1748 St Etienne de Cuines

Recherche ° et + et ascendance du couple VIARD Jean Baptiste et BELLOT Barholoméa X 27 03 1753 à St Etienne de Cuines,

Recherche ° et + et ascendance de EMIN de COLOMBAN ? Pierre marié le 30 06 1772 à St Etienne de Cuines à VIARD Catherine ° 14 11 1751

### N° 2224 Maurienne Généalogie (Jo Duc)

Pour répondre à un adhérent:

1°) Pourriez vous me dire la différence entre OLIM et QUONDAM

2°) Où peut-on se procurer l'ouvrage de l'Abbé Rostaing: « Valloire dans le passé »

### N° 2225 BOUVIER Gisèle

17, rue des Frères Lumière 69320 FEYZIN  
conejero@wanadoo.fr

Recherche renseignements (dans la région des Hurtières) sur :

FAVIER Pierre ° 03.07.1833  
marié vers 1859/1860 à PAILLET Françoise ° 1838  
+ 30.11.1877 à St Georges d' Hurtières  
2ème mariage en 1873 avec PAGANON Rosalie

PRADIS ou PRADY François + en 1813 à 80 ans marié à St Geroges d'Hurtières à BOUVIER Claud..

### N° 2226 Maurienne Généalogie (J Duc)

Recherche s'il existe à Modane ou alentours le patronyme JAMARON ou JAMMARON

### N° 2227 BARRAY Raymond

161, Bt C Parc Saultemont 60700 Pont St Maxence  
Raymond.barray@wanadoo.fr

Cherche actes de naissance du couple PERRUS Jean ° en 1694 Montgellafrey et CHEVESSEND Marie ° vers 1690 mariage le 08.06.1716 à Montgellafrey (sous réserve de vérification)

### N° 2228 SALIBA BELLET

13, rue Fr Villon 69740 GENAS  
mireille.bellet-saliba@chello.fr

Je recherche l'acte de décès de Marie Euphrosine CHAIX épouse d'Antoine Bellet. Née le 15 février 1836 à Albiez elle a vécu à Valence et Vienne.

J'ai fait des recherches dans ces 2 villes ainsi qu'à Lyon sans succès.

Recherche personne de nonne volonté peut vérifier à Albiez le vieux ? Elle est peut-être remontée en Savoie après le décès de son mari. Il semble que les actes que j'ai que les Chaix soient restés très liés entre eux.

Elle est décédée entre 1877 et 1883 (décès de son mari et mariage de son fils).

## INTERNET

*Si vous possédez une adresse e-mail vous  
allez recevoir ce message.*

*Si à la lecture de ce flash infos vous n'avez pas  
reçu de courrier par internet, c'est que nous n'avons  
pas votre adresse.*

*Faites nous le savoir. Merci.*